

Accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP) : optimiser la gestion et la tarification

Rationaliser sa gestion des AT/MP et maîtriser son taux de cotisation

Code
571030

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1 575 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

DRH – Responsables RH – Avocats – Juristes – Comptables – Chargés de sécurité et de prévention – Toute personne chargée du suivi du taux AT/MP dans son entreprise

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Formation à jour des réformes de l'instruction des dossiers AT/MP et du contentieux de la Sécurité sociale

Réalisation de cas pratiques sur dossiers AT/MP réels et remise de documents directement utilisables en situation professionnelle

Travail sur les éléments de tarification apportés par les participants : exemples de déclaration, feuille de calcul de taux, trois derniers comptes employeurs, dossiers AT et MP

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.

Objectifs pédagogiques

- Analyser les règles de tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Organiser le suivi administratif de ses dossiers d'accidents du travail et de maladies professionnelles
- Discerner les voies de recours en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles
- Expliquer la notion de faute inexcusable et ses conséquences juridiques

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Analyser les règles de tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles

Expliquer les grands principes de la tarification AT/MP

- Grands principes de la tarification AT/MP : sinistres pris en charge, éléments constitutifs du taux AT/MP
- Imputation des incapacités temporaires et des incapacités permanentes
- Evolution des coûts moyens
- Ecrêtement du taux AT/MP
- Décryptage d'un compte-employeur et d'une feuille de calcul

Contrôler son taux de cotisation

- Les documents émis par la CARSAT : compte employeur, feuille de calcul, taux rectifiés
- Relations avec les CARSAT
- Contester le taux de cotisation AT/MP
- Mise en situation : simuler l'incidence financière d'un dossier sur le taux ATMP

- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Organiser le suivi administratif de ses dossiers d'accidents du travail et de maladies professionnelles

Examiner les sinistres pris en charge au titre de la législation professionnelle

- Notions à cerner : AT, accident de trajet, accident de mission, maladie professionnelle, rechute
- AT : simplification de la déclaration, notions de tiers et de témoins
- MP : présomption d'imputabilité, conditions de prise en charge (régime général et régime complémentaire)
- Travail sur le remplissage de la déclaration AT
- Etudes de cas autour des réserves

Distinguer les procédures de prise en charge en fonction des sinistres

- Procédure de reconnaissance AT : délais d'instruction, communication des pièces, fin de l'instruction, observations des parties
- Procédure de reconnaissance MP : délais d'instruction, questionnaire CPAM, saisine CRRMP, date de prise en charge
- Quand et comment émettre des réserves ?
- Décision de la CPAM et conséquences pour l'employeur
- QCM interactif sur les notions d'AT, MP, mission, trajet ou autre
- Partages d'expériences autour de dossiers de participants

Discerner les voies de recours en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles

Identifier les différentes voies de recours

- Typologie des recours, compétences respectives du TGI pôle social et de la Cour d'appel d'Amiens
- Recours amiable : préalable obligatoire du contentieux général et du contentieux technique
- QCM sur le procédure

Préparer une contestation

- Contestation du taux AT : délais, forclusion et prescriptions URSSAF
- L'imputation au compte spécial
- Cas pratique : préparer et structurer une CRA

Expliquer la notion de faute inexcusable et ses conséquences juridiques

Définir la faute inexcusable

- Définition de la faute inexcusable
- Effets pour la victime ou ses ayants droit et pour l'employeur
- Illustrations et partages : cas de participants et de jurisprudences



Décrire les conséquences juridiques de la faute inexcusable

- Procédure de reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur
- Recouvrement des sommes et posture de l'URSSAF
- Risque pénal : incidence de l'actualité jurisprudentielle en matière de RPS
- Quiz interactif de synthèse : les points clés de la gestion et de la tarification des AT/MP

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

...

PARIS

- 28-29 Sep. 2026 – Session Garantie
- 23-24 Nov. 2026

A DISTANCE

- 28-29 Sep. 2026 – Session Garantie
- 23-24 Nov. 2026

